

**INSTITUT DE FORMATION DES CADRES DE SANTE
DE LA REGION AUVERGNE**



**NOTICE
DE RENSEIGNEMENTS
POUR
LA SÉLECTION 2010**



**CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE
1 Boulevard WINSTON CHURCHILL
63003 CLERMONT-FERRAND**

**04.73.75.13.52
Fax : 04.73.75.13.47**

L'INSTITUT DE FORMATION DES CADRES DE SANTE DE LA REGION AUVERGNE

a pour finalité d'optimiser et de développer les potentialités des professionnels

INFIRMIERS
MANIPULATEURS D'ELECTRORADIOLOGIE MEDICALE
TECHNICIENS DE LABORATOIRE D'ANALYSE MEDICALE

Pour promouvoir la qualité de la formation cadre de santé
Pour garantir un fonctionnement performant des structures de santé

L'Institut est agréé pour **35 étudiants maximum** :

25 infirmiers,
5 manipulateurs d'électroradiologie médicale et
5 techniciens de laboratoire d'analyse médicale

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Favoriser l'acquisition d'une culture commune afin d'enrichir les relations de travail entre les professionnels.
- Permettre à l'étudiant d'optimiser ses potentialités.
- Accéder à l'exercice des fonctions
 - ↗ Animation et gestion
 - ↗ Formation et pédagogie

DIPLOME CADRE DE SANTE

La formation est sanctionnée par :

le diplôme cadre de santé,
option infirmier,
option manipulateur d'électroradiologie,
option technicien de laboratoire.

DUREE DE LA FORMATION

Du 1er septembre 2010 au 30 juin 2011

CONDITIONS D'ADMISSION

Elles sont conformes à l'arrêté du 18 août 1995 (J.O. du 20 août 1995), à l'arrêté du 27 mai 1997 et à l'arrêté du 16 août 1999.

1) Diplômes

Être titulaire d'un diplôme, certificat ou autre titre permettant d'exercer en tant que :

- infirmier

diplôme d'état d'infirmier, diplôme infirmier de secteur psychiatrique.

- manipulateur d'électroradiologie

diplôme d'état de manipulateur d'électroradiologie ou brevet de technicien supérieur d'électroradiologie médicale.

- technicien de laboratoire

diplôme d'état de laboratoire d'analyses biologiques ou brevet de technicien supérieur d'analyse biologique ou brevet de technicien supérieur biochimiste ou diplôme universitaire de technologie ou avoir la qualité d'agent titulaire dans l'emploi de laborantin d'analyses médicales ou de technicien de laboratoire d'analyses médicales ou de technicien de laboratoire dans un établissement mentionné à l'article L 732 du code de la Santé Publique.

2) Ancienneté professionnelle

Justifier de 4 années d'exercice (temps plein ou d'une durée de quatre ans équivalant le temps plein) dans sa profession au 31 janvier de l'année des épreuves de sélection.

3) Avoir subi avec succès les épreuves de sélection à l'IFCS

4) S'acquitter des droits d'inscription aux épreuves de sélection

LA SELECTION

Les épreuves de sélection sont destinées à évaluer les aptitudes des candidats à effectuer une formation à la fonction cadre de santé.

La sélection comporte :

A) UNE EPREUVE D'ADMISSIBILITE

Ecrite et anonyme, cette épreuve d'une durée de 4 heures, notée sur 20, est un **commentaire d'un sujet d'ordre sanitaire ou social**. Elle a pour but de tester les capacités d'analyse et de synthèse du candidat, son aptitude à argumenter ses idées par écrit.

Une double correction est assurée.

**Elle se déroulera le vendredi 5 mars 2010
à 9 heures dans les locaux du CHU de Clermont-Ferrand,**

Sont déclarés admissibles les candidats ayant obtenu à cette épreuve une note égale ou supérieure à 10 sur 20.

**Affichage des résultats le 2 avril 2010 à la porte de l'IFCS
et
sur Internet : www.eifs.fr**

B) UNE EPREUVE D'ADMISSION A PARTIR D'UN DOSSIER REDIGE PAR LE CANDIDAT

Cette épreuve notée sur 20 comporte :

1) l'examen du dossier du candidat :

- curriculum vitae précisant l'état civil, le déroulement de carrière, la formation continue, les diplômes professionnels ou de l'Education nationale.
- les actions professionnelles:
 - *expérience, participation à des travaux, études, publications, groupes de réflexion,
- les actions extra professionnelles
 - *les responsabilités exercées dans des organismes ou associations ;
- le projet professionnel
 - * conceptions de la fonction cadre et projet professionnel.

- 2) **un exposé oral de 10 minutes** au cours duquel le candidat présente son dossier.
- 3) **un entretien de 20 minutes avec les membres de jury (3 personnes).**

**Les épreuves orales se dérouleront
les 27-28-29 avril 2010
dans les locaux de l'IFCS du CHU de Clermont-Ferrand
sur convocation sans possibilité de modifier les dates et les heures**

Affichage des résultats : 18 mai 2010 à 9 heures

**sur la porte de l'IFCS
et
sur Internet : www.eifs.fr**

AUCUN RESULTAT N'EST DONNE PAR TELEPHONE

**Tous les candidats sont personnellement informés par courrier de leurs résultats
d'admissibilité et d'admission**

LA PROCEDURE DE SELECTION EST CONSULTABLE AU SECRETARIAT DE L'IFCS

ADMISSION A L'INSTITUT DE FORMATION

La note finale est la somme de la note d'admissibilité et de la note d'admission.

Sont déclarés classés les candidats dont la note finale est égale ou supérieure à 20 sur 40, sans que la note d'admission soit inférieure à 10 sur 20.

A l'issue des épreuves, le jury dresse, en fonction du quota de l'IFCS et par discipline, la liste des candidats admis, ainsi qu'une liste complémentaire destinée à pourvoir les places vacantes en cas de désistement.

Les résultats des épreuves d'admission ne sont valables que pour la rentrée en vue de laquelle les épreuves ont été organisées.

La liste des inscriptions à l'IFCS sera close le 30 juillet 2010.

Le candidat doit confirmer par lettre manuscrite avant le 18 JUIN 2010

- ☞ soit la décision d'entreprendre la scolarité en septembre 2010
- ☞ soit une demande de report de scolarité d'une année, sur pièce justificative selon l'article de l'arrêté du 18 août 1995, en cas de congé de maternité, de congé d'adoption, de congé pour garde d'un enfant de moins de 4 ans et en cas de rejet de demande d'accès à la formation professionnelle ou à la promotion sociale, de demande de congé de formation ou de demande de mise en disponibilité.
- ☞ soit un désistement de la liste d'admission.

Passée cette date, le candidat sera présumé avoir renoncé à son admission et sa place sera proposée au candidat inscrit en rang utile sur la liste complémentaire.

Le candidat appelé sur la liste complémentaire a 10 jours pour confirmer

- ☞ soit la décision d'entreprendre la scolarité en septembre 2010.
- ☞ soit une demande de report de scolarité d'une année, sur pièce justificative.
- ☞ soit un désistement de la liste d'admission.

Toute inscription à la formation cadre de santé doit s'accompagner d'un chèque de 200[€] à l'ordre de Monsieur le Trésorier principal du CHU

ECHEANCIER

Inscriptions : du 2 janvier au 15 février 2010.

Epreuve d'admissibilité : 5 mars 2010

Résultat de l'épreuve d'admissibilité : 2 avril 2010

Epreuve d'admission : 27-28-29 avril 2010

Affichage des résultats : mardi 18 mai 2010 à 9 heures

Rentrée scolaire : 1^{er} septembre 2010

CONDITIONS MATERIELLES

Droit d'inscription à la sélection **120€**

Frais d'inscription à la formation : **200€**

Frais de scolarité : **7 650€**

Les frais occasionnés par les stages et les travaux écrits sont à la charge de l'étudiant.

CANDIDATS ETRANGERS

En sus de la capacité agréée et dans la limite de 10 pour 100, les personnes titulaires d'un diplôme infirmier, manipulateur d'électroradiologie ou technicien de laboratoire non validé pour l'exercice en France, mais permettant dans le pays dans lequel il a été délivré d'exercer la profession, peuvent être admis à l'IFCS, par classement sur une liste supplémentaire distincte, **après avoir subi, dans les mêmes conditions d'inscription et d'évaluation, les épreuves de sélection prévues par les textes.**

DOSSIER D'INSCRIPTION

Envoyer au secrétariat de l'IFCS entre le 2 janvier et le 15 février 2010, le cachet de la poste faisant foi :

I) Les documents suivants :

- 1) Une feuille de renseignements fournie par l'Institut ainsi que la feuille de déroulement de carrière.
- 2) Une demande manuscrite d'inscription à la sélection, adressée à Madame la Directrice de l'Institut de Formation des Cadres de Santé.
- 3) Une photocopie de la carte d'identité (recto verso) ou du livret de famille, ou du passeport, en cours de validité.
- 4) **La copie du diplôme professionnel faisant apparaître la date d'enregistrement à la DDASS**, obligatoire pour les infirmiers et les manipulateurs d'électroradiologie médicale, ainsi que la copie des diplômes professionnels de spécialités.
- 5) Une photocopie des diplômes universitaires et des diplômes délivrés par l'Education Nationale.
- 6) **Une attestation de l'employeur, ou des employeurs justifiant de quatre années d'exercice professionnel au 31 janvier 2010 (attestation de date à date) ;**
ou une attestation d'enregistrement à l'URSSAF pour « exercice libéral » et une attestation sur papier libre d'un exercice professionnel de quatre années.
- 7) Deux photographies d'identité de moins de 3 mois (format 4cm x 4cm), dont une collée sur la fiche de renseignement, avec au dos de chacune le nom et le prénom.
- 8) Un certificat médical émanant d'un médecin agréé (liste auprès de la DDASS) attestant l'aptitude physique et l'absence de contre-indication au suivi de la formation.
- 9) Un certificat médical attestant que le candidat est à jour des vaccinations obligatoires prévues par l'article L 10 du code de la santé publique.
- 10) **Une attestation de prise en charge des frais de scolarité par l'employeur ou l'organisme de financement concerné,**

ou **une demande de prise en charge des frais de scolarité enregistrée par l'employeur,**

ou **un engagement sur l'honneur du candidat de régler les frais de scolarité.**

II) Un dossier en deux exemplaires comportant :

- **un curriculum vitae précisant le déroulement de carrière,** les diplômes professionnels ou de l'Education Nationale; la formation continue (thèmes, dates durée).

- **une présentation personnalisée** (n'excédant pas 10 pages) portant sur :

- votre expérience,
- votre participation à des travaux, études, publications, groupes de réflexion, action de formation,
- éventuellement, les responsabilités exercées dans les organismes et associations ;
- vos conceptions de la fonction cadre et votre projet professionnel.

III) Un chèque de 120€

Libellé à l'ordre de Monsieur le Trésorier Principal, correspondant aux droits d'inscription.*

** Les droits d'inscription, étant liés à la constitution du dossier, sont non remboursables.*

FEUILLE DE RENSEIGNEMENTS

NOM : **Prénom**

Nom de jeune fille :

Né(e) le _____ à _____

Situation matrimoniale :

Nombre et âge des enfants :

Photo à
coller

Adresse personnelle :

Rue : _____ n° : _____

Code postal : _____ Ville : _____

N° de téléphone : _____ Portable : _____

Courriel : _____

Etudes générales :

Dernière classe suivie :

Baccalauréat: série _____ date _____

Diplômes universitaires : _____ date _____ Université : _____

Diplômes Professionnels infirmiers, manipulateurs d'électroradiologie ou technicien:

Titre _____ Date d'obtention _____ Nom de l'école : _____

Titre _____ Date d'obtention _____ Nom de l'école : _____

Etablissement employeur :

Adresse :

Tél. professionnel :

INSCRIPTION

Je soussigné(e) (Nom – prénom)

1) déclare faire acte de candidature à la sélection d'entrée de l'IFCS de la région Auvergne, du CHU de Clermont-Ferrand. ;

2) certifie sincères et exacts les renseignements donnés ci-joints ;

3) certifie déposer à l'IFCS la totalité des pièces demandées pour l'inscription ;

4) joindre un chèque de 120€ libellé au nom du Trésorier Principal du CHU,

Nom du tireur du chèque :

Banque :

Fait à

le

Signature

**BIBLIOGRAPHIE ET CONSEILS POUR PREPARER
LA SELECTION ET LA FORMATION
A L'INSTITUT DE FORMATION DES CADRES DE SANTE**

I-PREPARATION DE LA SELECTION

Bibliographie proposée

- **BELLENGER L.** : « L'excellence à l'oral ». Paris ESF, collection Formation permanente – 224 pages
- **BOUTINET Jean-Pierre** : « Anthropologie du projet », Paris P.U.F. 1992 – 309p
- **DELAIRE Guy** : « L'entretien aux examens et concours ». Paris : Ed. d'Organisation, 1999, 142 pages
- **DEVERS Gilles** : « La responsabilité infirmière », éditions ESKA 1998 - 158 p
- **PIERRE Sylvie** : « CADRE DE SANTE, le concours d'entrée » Editions Foucher Vanves 2006
- **SIBLER Victor** : « PREPA IFCS Cadres de santé : méthodologie, stratégie, exercices appliqués » Editions Lamarre 2007
- **CEFIEC** : « Annales corrigées/concours d'entrée CADRES DE SANTE (IFCS) », Paris éditions Masson, collection Accès Santé février 2008 – 148pages

II-PREPARATION DE LA FORMATION

Bibliographie proposée

- **ANZIEU D. et MARTIN J.Y.** : « La dynamique des groupes restreints », Paris P.U.F. 1997 – 397 pages.
- **BACHELARD G.** : « La formation de l'esprit scientifique » - Librairie philosophique J. VRIN - 1965.
- **BALLE Catherine** : « Sociologie des organisations », Paris PUF, 2001 – 123 pages (Que sais-je)
- **CHANQUOY Lucile – NEGRO Isabelle** : « Psychologie du développement » – Editions Hachette, 2004 – ISBN 2011167221

- **HESBEEN Walter** : « La qualité du soin infirmier : penser et agir dans une perspective soignantes ». Paris : Masson, 2002 - 208 pages

- **HONORE B. et SAMSON G.** : « La démarche projet dans les établissements de santé », Toulouse éditions Privat – 254 pages.

- **HOUDE Olivier** : « La psychologie de l'enfant » – PUF Collection « Que sais-je », 2004 – ISBN 2130545343

- **MORIN Edgar** : « La complexité humaine », Paris Flammarion, champs l'essentiel 1994 – 141 pages.

- **MORIN Edgar** : « Les sept savoirs nécessaires à l'éducation du futur » – Editions Seuil, septembre 2000 – ISBN 2-02-041964-5

- **MOULINOT Danièle, ROGEAUX Dominique, CECCALDI Dominique** : « Organisation de la santé et de l'action sociale » Paris, Foucher, 2001 - 127p

- **PONCHON François** : « Le droit des patients à l'hôpital » Paris, PUF, 2002 - 128 pages (Que sais-je ?)

- **RICHAUDEAU François** : « Méthode de lecture rapide » – Edition Retz, 2004 – ISBN 272562343 X

Informatique

L'informatique est le moyen le plus utilisé dans les transmissions. Vous aurez tout au long de votre formation et de votre vie professionnelle à l'employer.

En conséquence, il est nécessaire de vous initier aux logiciels WORD et EXCEL.